

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 03.11.2025 / 09

LUNDI 03 NOVEMBRE 2025 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 38
Nombre de pouvoirs : 6
Absents sans pouvoirs : 25
Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le 03 NOVEMBRE, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 28 octobre 2025, s'est réuni en séance publique, au Télécentre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents :

Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BÉNARD, Mr Franck BOMAL, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAFOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGEZ, Mr Bernard DORIO, Mme Marianne FLORAT, Mme Colette FONTAINE, Mr Alain FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mr Daniel HOULLEMARE, Mme Sylvaine HOULLEMARE, Mr Didier LALLIER, Mr Denis LE GOUT, Mme Sandrine LECOQ, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mr Joël LOUET, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Denis LEGOUT
- Mme Jacqueline JULIEN, pouvoir à Mme Marianne FLORAT
- Mr Xavier LEMARCHAND, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR
- Mme Estelle PLANCHON, pouvoir à Mme Véronique HOMMAIS
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS

- Mr Yohann-Cédric TELLIER, pouvoir à Mme Vanessa BONHOMME

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN
- Mme Mireille DROUET
- Mr Philippe SOETAERT

Absents :

- Mr Daniel ANTOINE
- Mme Virginie BARRIERE
- Mr Jack BOISJOLY
- Mme Evelyne BOUDEVIN
- Mr Nicolas CHEREL
- Mme Solène CUDENNEC
- Mr Régis DUBOIS
- Mr Thibault ECALARD
- Mr Jérôme EDON
- Mr Mickaël FOUQUET
- Mme Violaine GAUDEMER
- Mme Edwige HAYS
- Mme Séverine IBSAIENNE
- Mr Arnauld JERU
- Mme Jeannine LECLERC
- Mme Stéphanie MARTIN
- Mme Laure MONTREUIL
- Mme Christine MOTTÉ
- Mme Pascale PAYNEL
- Mr Arnaud PHILIPPE
- Mme Pascaline PHILIPPON
- Mme Audrey QUERUEL.

Mr Joël VREL est désigné secrétaire de séance.

MODIFICATION DES STATUTS DU SMICO (SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION DES COLLECTIVITES)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Livarot – Pays d'Auge est membre du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités. En application de l'article L5211-19 du Code général des collectivités territoriales, chaque collectivité membre dispose d'un délai de 3 mois pour émettre un avis à compter de la notification du SMICO en date du 15 septembre 2025. A défaut, l'avis est réputé défavorable.

Les collectivités concernées par une demande de retrait du SMICO sont énumérés dans l'annexe n° 2.

Le Conseil Municipal devra émettre un avis favorable ou défavorable pour :

- le retrait des collectivités énumérées en annexe.

Et charger Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches, de signer toutes pièces relatives à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Emet** un avis favorable pour le retrait des collectivités énumérées en annexe.
- **Charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches, de signer toutes pièces relatives à la conduite à bonne fin de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 04 novembre 2025.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20251103-2025-11-07-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/11/2025